



BULLETIN D'ADHÉSION AU CLUB DE L'AMITIÉ

Informations adhérent.e

Mr, Mme, NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse - N°: Voie :

Complément d'adresse éventuel :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel : @

Le renouvellement de l'adhésion se fait par tacite reconduction moyennant le paiement de la cotisation fixée chaque année par l'assemblée générale (**18 € pour 2026**). La campagne d'adhésion est fixée du 1^{er} novembre au 31 décembre de chaque année. Le non paiement à la date du 31 décembre fait perdre la qualité d'adhérent.e.

Modalités d'inscription

Remplir un bulletin par personne en complétant **toutes** les rubriques.

Le paiement peut se faire en espèces, par chèque à l'ordre du club de l'Amitié ou par virement bancaire à l'aide de l'IBAN (RIB) ci-après. N'émettre qu'un seul chèque ou virement par famille.

Cocher le moyen de règlement : ☐ espèces ☐ chèque ☐ virement

CREDIT AGRICOLE
SUD MÉDITERRANÉE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	17106	00006	04439260000	82
IBAN ETRANGER	FR76 1710 6000 0604 4392 6000 082			BIC AGRIFRPP871
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
PRADES (00006)	CLUB DE L AMITIE ASD			
Tél : 0986988988	9 B AVENUE SAINT SATURNIN			
	66820 VERNET LES BAINS			

Activités

Chaque activité est gérée par un « animateur ». Il est l'interface entre le conseil d'administration et les adhérent.e.s et peut donner toutes informations utiles.

Le site internet du club ainsi que le blog (voir cartouche haut de page) reprennent l'ensemble des éléments relatifs aux activités ainsi que le planning correspondant.

Merci de cocher celle(s) que vous pratiquez ou qui sont susceptibles de vous intéresser, ces informations nous servant à des bases statistiques.

☐ Anglais -cours et conversation-

☐ Peinture et arts créatifs

☐ Cartes et jeux de société

☐ Photographie

☐ Chœur d'hommes

☐ Conversation en français

☐ Randonnée *

☐ Couture

☐ Sardane

☐ Échecs

☐ Scrabble

☐ Généalogie

☐ Yoga

☐ Informatique -atelier, soutien-

☐ Voyages et excursions

* Pour cette activité, un certificat médical est exigé. Il est à remettre directement à l'animateur qui gère la procédure d'adhésion spécifique pour obtenir la licence FFRP liée à la pratique de cette activité.

!! Certaines activités peuvent être mises en pause par manque d'animateur ou d'adhérents !!

Gestion du club

Pour assurer la pérennité du Club, il est important que le Conseil d'Administration soit composé d'adhérents désireux de s'investir dans les décisions et le fonctionnement de l'association. Cet engagement assure la vie du club et son dynamisme . **A partir d'un an de présence vous pouvez candidater à un poste d'administrateur** par le biais des votes formulés pendant l'assemblée générale annuelle.

Je déclare vouloir adhérer à l'Association le Club de l'Amitié.

J'ai noté que le paiement annuel à la date limite du 31 décembre de chaque année vaut reconduction de mon adhésion. Je m'engage à signaler toute modification dans mes coordonnées. J'ai pris connaissance des Statuts et Règlement Intérieur, consultables au siège du club ou sur le site internet (voir supra), auxquels je souscris.

Fait le :

Signature :

Le Club de l'Amitié est soumis au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.